



Concours de recrutement : La pénurie de professeurs se confirme



> La totalité des chiffres concernant les admissions aux concours du CAPES externe sont désormais connus.

Cette année encore, le déficit de lauréats pèse sur les résultats. Ainsi 706 postes sont restés vacants, ce qui représente 14,56 % des postes à pourvoir. Avec 298 lauréats manquants, les mathématiques se hissent au sommet du podium des disciplines déficitaires, suivies par l'anglais (-131) et les lettres classiques (-95).

Si ces chiffres sont légèrement moins élevés que ceux de l'an dernier, la situation n'en reste pas moins alarmante. La désaffection du métier de professeur s'installe durablement. Au delà du déficit des viviers en master sur la plupart des disciplines proposées au CAPES, c'est bien la question de fond de l'attractivité du métier qui est posée.

Il est perçu comme anxiogène et difficile. Il est de surcroît mal payé.

Il est donc urgent d'enrayer un phénomène qui pourrait s'amplifier avec les recrutements annoncés de plus de 10.000 professeurs chaque année sur le quinquennat.

Pour le SE-Unsa, la concertation sur la refondation de l'École de la République doit s'emparer de cette problématique. Elle doit être traitée dans sa globalité : pré-recrutements indispensables pour faciliter l'accès à l'enseignement aux étudiants d'origine modeste, parcours de formation véritablement professionnels, modalités d'affectation revues, accompagnement dès l'entrée dans le métier...

Enfin, il faudra s'attaquer à la rémunération des enseignants. A même niveau de qualification (Master 2), les étudiants se tournent à juste titre vers des métiers mieux rémunérés. L'enquête de l'OCDE qui a pointé le faible salaire des professeurs français comparé à celui de leurs homologues est toujours d'actualité.

Il serait pour le moins paradoxal, à l'heure où se prépare une loi d'orientation ambitieuse pour l'École, que la nation ne se donnât pas les moyens nécessaires pour recruter ceux qui en seront les acteurs majeurs. C'est un véritable défi et le SE-Unsa portera toutes ces questions dans le débat qui vient de s'ouvrir.

Rentrée des stagiaires 2nd degré dans l'académie d'Amiens

Dans l'académie d'Amiens, ce sont 255 stagiaires second degré qui s'apprêtent à faire leur premier pas dans le métier : 14 CPE, 11 enseignants EPS, 60 PLP et 170 certifiés.

Cette année, ils bénéficieront d'une décharge de service de 3heures (6 heures pour les CPE et les documentalistes). C'est un plus par rapport à la situation de l'an dernier. Mais les difficultés demeurent : accompagnement aléatoire selon les situations, affectations dans des établissements difficiles.

Le SE-UNSA et sa fédération l'UNSA-Education considèrent comme prioritaire la mise en place d'une véritable formation qui combine stage pratique et réflexion théorique permettant à nos jeunes collègues une entrée progressive dans un métier de plus en plus exigeant.



Dernière minute

A la mi-août, une annonce gouvernementale nous apprenait que 6.000 emplois sur les 150.000 emplois avenir prévus par le gouvernement d'ici à 2014 devraient être affectés au pré-recrutement d'étudiants souhaitant devenir enseignants. Une mesure qui demande à être confirmée mais qui nous semble aller dans le bon sens.

Pierre Poessevara
Secrétaire académique